



# Suivis biométriques conchylicoles Bulletin n° 1

Réseau d'Observation Lagunaire

Juin 2021



**Syndicat Mixte  
du Bassin de Thau**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

# Suivis biométriques conchylicoles - Bulletin n°1

## 1. Présentation

La lagune de Thau et son bassin versant sont à la fois le lieu d'une biodiversité naturelle remarquable, d'un réseau hydrologique spécifique des zones méditerranéennes et d'activités de pêches et cultures marines dont la pérennité est une priorité pour le territoire.

Collaboratif et participatif, le Réseau d'Observation Lagunaire (ROL), développé par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) vise à enrichir et conserver l'ensemble des informations existantes sur le bassin de Thau. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur le milieu, son fonctionnement, sa biodiversité et sa résilience face aux changements climatiques mais aussi, et surtout, les connaissances sur les élevages de coquillages et les pratiques des professionnels afin de proposer des solutions opérationnelles et durables.

Le Cépralmar s'est engagé dès 2020 à contribuer au ROL et à apporter son expertise et sa compréhension des filières pêches et cultures marines. En accord et à la demande des professionnels, des suivis des performances des coquillages d'élevage ont été mis en place.

## 2. Protocole de suivis

Les sites expérimentaux correspondent aux 3 sites principaux sur l'étang de Thau : Mèze, Marseillan et Bouzigues. Des tables expérimentales sont mises à disposition du ROL et concédées au Cépralmar dans chacune de ces zones<sup>1</sup>.

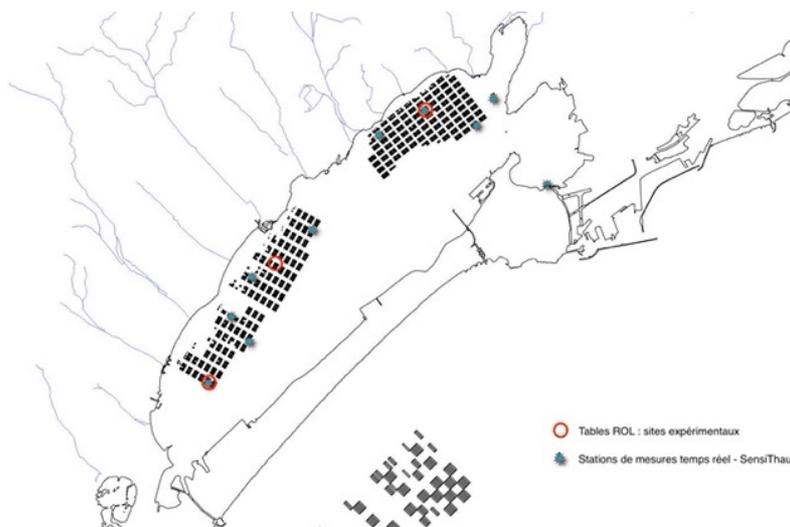


Figure 1. Carte de la lagune de Thau et positionnement des stations de mesures SensiThau (étoiles) et des tables ROL pour les suivis conchylicoles (cercle rouge).

<sup>1</sup> A partir de 2021. En 2020 la phase de pré-grossissement s'est déroulée chez des professionnels partenaires.

Pour chacun des sites, 3 origines de coquillages sont suivies : diploïde (mélange de 3 écloséries), triploïde (mélange de 3 écloséries), captage naturel<sup>2</sup>, ainsi que des huîtres plates. Deux classes d'âge sont ainsi étudiées en parallèle : les naissains (pré-grossissement en lanternes et pearl nets) et les huîtres collées.

Des biométries - longueur de coquille, poids individuel et taux de remplissage (pour les huîtres collées) - sont réalisées mensuellement sur ces coquillages. De même, des comptages sont effectués afin d'évaluer les taux de mortalités pour chaque lot par site et par classe d'âge.

Un suivi du taux de remplissage des moules (graine locale) sera également réalisé sur certaines cordes de moules des tables du ROL, à Marseillan et Bouzigues, ainsi que chez un professionnel travaillant en mer à partir de mai 2021.

Ces données zootechniques pourront être croisées avec les données environnementales de la lagune acquises via la pose de 10 capteurs dans le cadre du projet [SENSITHAU](#).

Les premiers lots (Huîtres plates, 2n et 3n) ont été mis à l'eau en septembre 2020 sur les 3 zones de la lagune (Bouzigues, Méze, Marseillan).

## 3. Données de suivi :

Les données présentées ci-dessous sont issues du suivi de coquillages mis en place en septembre 2020 sur 3 zones d'élevages et sur les tables de 3 professionnels. A noter que ces tables sont différentes de celles mises à disposition à partir de 2021.

### 3.1 Croissance

Les données de croissance des naissains d'huîtres en pré-grossissement concernent des lots d'huîtres plates, d'huîtres diploïdes et d'huîtres triploïdes, sur les 3 zones. Ces données proviennent de suivis réalisés sur une durée de 6 mois, du 23 octobre 2020 au 23 mars 2021. Elles résultent de 60 mesures (2 lanternes) pour chaque lot et chaque zone (Figure 2).

- De septembre 2020 à mars 2021, la croissance est la plus forte sur la zone C (Marseillan) pour les huîtres d'écloserie (lot mixte). Le gain de poids ( $+ 2,5 \pm 0,2$  g) est plus marqué pour les huîtres triploïdes
- Sur la même période, la zone A (Bouzigues) est plus favorable aux huîtres plates avec un gain de  $+ 1,6 \pm 0,08$  g sur cette période de 5 mois
- La zone B (Méze) montre les croissances les plus faibles quel que soit le type de lot

---

<sup>2</sup> A partir de 2021, captage réalisé dans la lagune de Thau

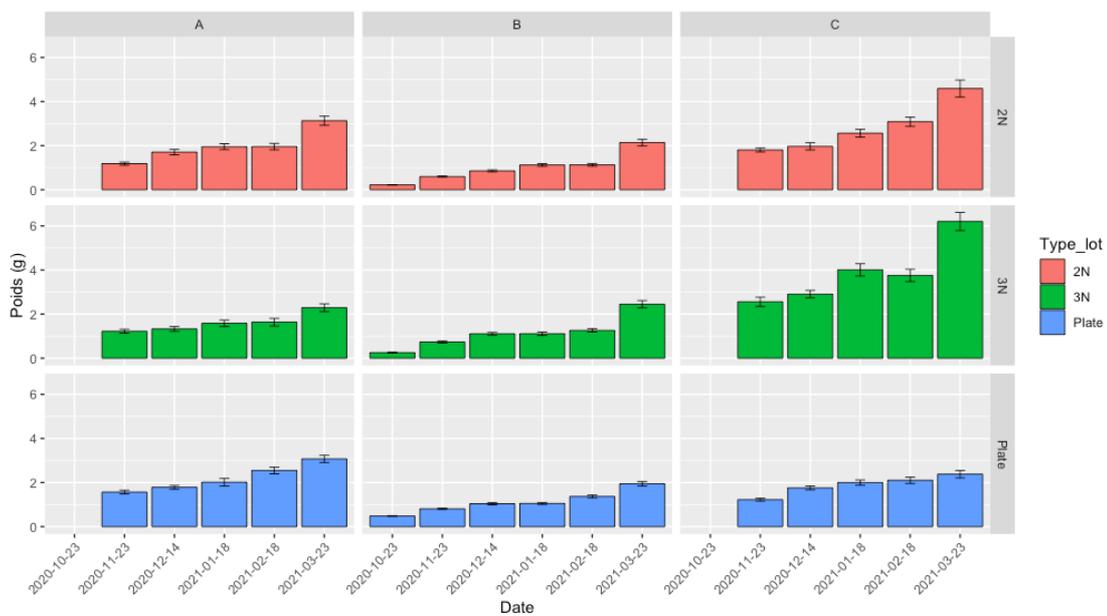


Figure 2. Croissance des huîtres (en masse, g) diploïdes (2N, rouge), triploïdes (3N, vert) et plates (Plate, bleu) d'octobre 2020 à mars 2021 sur les zones de Bouzigues (A), Mèze (B) et Marseillan (C).

### 3.2 Mortalité

Les données de mortalité sont issues des suivis des mêmes lots que ceux présentés pour la croissance. Seules les données de mortalité pour les huîtres plates sont présentées dans ce bulletin (Figure 3) :

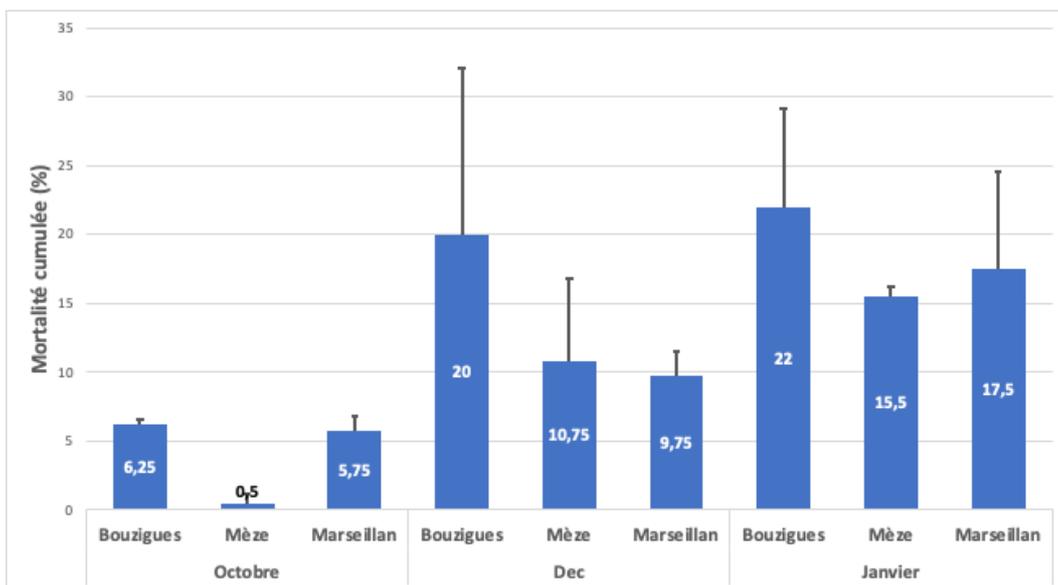


Figure 3. Mortalité cumulée (%) des huîtres plates d'octobre 2020 à janvier 2021 pour les zones de Bouzigues, Mèze et Marseillan.

Les naissains d'huîtres plates (T10) d'écloserie ont été mis à l'eau en lanternes en septembre 2020.

Entre septembre et janvier, on observe un taux de mortalité cumulée moyen chez les huîtres plates de 4,2% en octobre, 13,5% en décembre et 18,3% en janvier toutes zones confondues.

Entre janvier et mars, on observe des taux de mortalité inférieurs à 5% sur toutes les zones confondues.

### 3.3 Environnement

A titre d'information, les données environnementales disponibles sur la période de ce suivi sont présentées ci-dessous (Figure 4) :

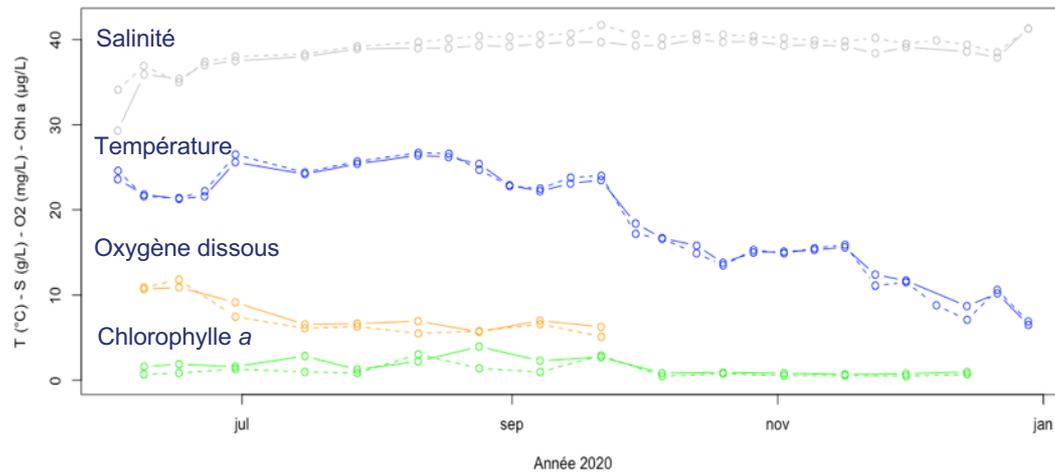


Figure 4. Les conditions environnementales de Juin 2020 à décembre 2020 (source : données Surval – Quadriga Ifremer) pour les stations de Bouzigues (trait plein) et Marseillan (tirets) avec la salinité (gris), la température (bleu), l'oxygène dissous (orange) et la chlorophylle a (vert).

- Salinité entre 30 et 41, température décroissante de 27°C à 8°C entre début juillet et fin décembre 2020
- La concentration en oxygène dissous comprise entre 11,8 et 5.1 mg/l
- La concentration en chlorophylle a (plancton) faible (max: 3,9 µg/l à Bouzigues le 24 aout 2020 et 3,1 µg/l à Marseillan le 10 aout 2020).
- Pas de différence significative entre Bouzigues et Marseillan pour ces données environnementales



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE

Contact: rol@smbt.fr